

La leçon (texte de la capsule vidéo)

Quelles sont les conséquences de la défaite de 1940 en France ?

I) Le régime de Vichy et la collaboration

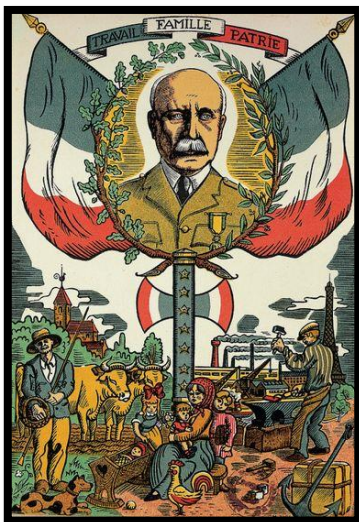
A. Une France défaite et occupée

Les Allemands déclenchent une offensive le 10 mai 1940 et envahissent la France par le Nord (guerre éclair). L'armée française est mise en déroute et près de 8 millions de civils fuient l'avancée ennemie, c'est l'exode.

Le maréchal Philippe Pétain, nommé président du Conseil, demande l'armistice. Il est signé à Rethondes le 22 juin 1940. Le pays est alors coupé en deux : le Nord est occupé par les Allemands et le Sud, appelé « zone libre », reste sous l'autorité du gouvernement français réfugié à Vichy. Présence militaire, bombardements alliés, pénuries et rationnements, surveillance policière, la vie quotidienne des Français devient difficile pendant ces « années noires ».



B. Le régime de Vichy



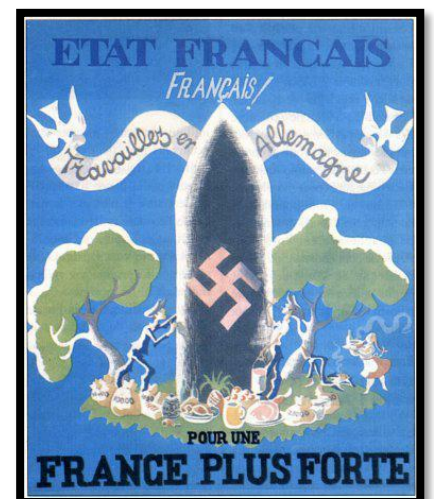
La IIIe République s'achève le 10 juillet 1940, quand l'Assemblée nationale accorde les pleins pouvoirs au maréchal Pétain. Celui-ci rejette la démocratie et instaure alors une dictature appelée « l'Etat français ». Les élections sont supprimées, la radio et la presse sont contrôlées et censurées. Un culte se développe autour de Pétain, son portrait est partout et la propagande le glorifie. Les hommes politiques de la IIIe République sont arrêtés et jugés (Blum Daladier).

Pétain veut restaurer l'ancienne France par l'idéologie de la Révolution nationale : Il exalte les valeurs traditionnelles : le travail de la terre et l'artisanat, la religion catholique, la famille (sa devise : Travail, famille, patrie). Il prend des mesures contre ceux qu'il considère comme non français : en octobre 1940 il interdit aux Juifs de nombreuses professions (par le texte de loi *le statut des juifs*) ; l'Etat annule aussi des milliers de naturalisations qui avaient été accordées à certains étrangers.

C. La collaboration avec l'Allemagne nazie

En octobre 1940, Pétain et le chef du gouvernement Pierre Laval, engagent une politique de collaboration avec l'Allemagne. L'Etat français livre à l'Allemagne des Juifs étrangers de la zone libre et aide les Allemands à arrêter les Juifs de la zone occupée (rafle du Vel'd'Hiv, 16 juillet 1942).

En novembre 1942, l'Allemagne envahit la zone libre et peu après les partisans d'une collaboration plus poussée entrent au gouvernement. L'Etat organise le Service du travail obligatoire (STO) qui oblige tous les jeunes hommes de 21 à 23 ans à aller travailler en Allemagne et laisse la Milice traquer les Juifs et les résistants.



II) La Résistance et la libération

A. De Gaulle et la résistance extérieure

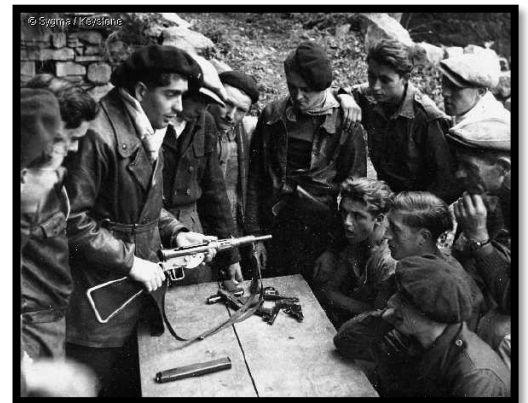


Le 18 juin 1940, le général De Gaulle, qui a quitté la France pour l'Angleterre, lance un appel à la résistance à la BBC (radio anglaise). Il refuse la défaite et appelle les Français à continuer le combat. Il recrute les Forces françaises libres (FFL), une armée destinée à combattre aux côtés des Alliés, et crée un gouvernement, le Comité national français.

Certaines colonies et leurs armées se rallient à De Gaulle. Les FFL combattent en Afrique et autour de la Méditerranée. En 1943, les forces armées françaises débarquent avec les Alliés en Provence (août 1944).

B. La résistance intérieure se développe

En France, à partir de la fin de 1940, quelques français entrent en lutte clandestine contre les Allemands et le régime de Vichy. Ils sont divisés en plusieurs petits mouvements de Résistance qui ont peu de contacts entre eux et sont encore peu structurés. Les résistants dénoncent l'occupation allemande ou le régime de Vichy dans des tracts ou des journaux clandestins et transmettent des renseignements aux Alliés. Ils mènent aussi des actions armées : sabotages de voies ferrées ou d'installations militaires, attentats contre les Allemands.



Après l'invasion de l'URSS par l'Allemagne, des communistes entrent en Résistance. Le mécontentement grandit à cause des pénuries et des exécutions d'otages. A partir de 1943, beaucoup de jeunes fuyant le STO forment des maquis (groupes de résistants installés dans une zone retirée comme une forêt ou une montagne et qui mènent des actions de guérilla contre l'armée allemande) et harcèlent les troupes allemandes.

C. L'unification de la Résistance et la libération

En 1941, De Gaulle envoie Jean Moulin en France pour unifier les mouvements de Résistance. En mai 1943, Moulin fonde le Conseil national de la Résistance (CNR) qui réunit des délégués des mouvements, des anciens partis et des syndicats. Le CNR reconnaît De Gaulle comme chef de la France résistante.



En 1944, les Alliés débarquent en Normandie (6 juin) puis en Provence (15 août). Les résistants de l'intérieur, regroupés dans les FFI (Forces françaises de l'intérieur), harcèlent l'ennemi qui commet lors de sa retraite de nombreuses exactions (Oradour-sur-Glane où les habitants sont brûlés vifs dans une église). Paris est libérée en août 1944. Revenu à Paris, De Gaulle descend triomphalement les Champs-Élysées et prend la tête du Gouvernement provisoire de la République française (GPRF).

Vocabulaire

-L'exode : la fuite des civils devant l'avancée des troupes allemandes en mai-juin 1940.

-Ligne de démarcation : est la limite entre la zone libre et la zone occupée par l'Armée allemande.

-Zone libre : est la partie du territoire français située au sud de la ligne de démarcation.

-Zone occupée : est la partie de la France où stationnaient les troupes allemandes d'occupation.

-L'Etat français (ou Régime de Vichy) : nom officiel du régime politique de la France sous l'autorité du maréchal Pétain de 1940 à 1944, aussi appelé le régime de Vichy.

-La Révolution nationale : Idéologie du régime de Vichy fondée sur la devise « travail, famille, patrie » et qui rompt avec les principes républicains de liberté, d'égalité et de fraternité.

-Collaboration : Politique de coopération volontaire en matière politique, économique et policière avec l'ennemi (ici l'Allemagne nazie).

-Service du travail obligatoire (STO) : Mobilisation des hommes français entre 20 et 23 ans pour travailler dans les entreprises allemandes.

-Milice : Organisation paramilitaire aidant les Allemands à traquer les résistants. Elle est créée par Pierre Laval, chef du gouvernement, le 30 janvier 1943.

-Forces françaises libres (FFL) : Organisées dès juin 1940, ce sont les forces armées outre-mer de la France libre.

-France libre : Ensemble des organisations de résistance extérieure sous l'autorité du général de Gaulle.

-Résistance : Action menée en France et dans le monde pour lutter contre l'occupation allemande de la France et le régime de Vichy.

-Un maquis : un groupe de résistants installé dans une zone retirée (montagnes, forêts) qui mène des actions de guérilla contre l'armée allemande. C'est également le nom donné à la zone reculée (forêt, montagne).

-Un mouvement de résistance : Une organisation de résistance menant des actions d'information de la population (journaux, tracts) et des actions armées.

-Forces françaises de l'intérieur (FFI) : Nom donné en 1944 aux groupements militaires des résistants de l'intérieur.

-Conseil national de la Résistance (CNR) : institution qui unit les différents mouvements de résistance à partir de 1943.